



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 27 juillet 2018

DEMARCHE QUALITE EN MAISON DE RETRAITE - La FNAQPA approuve sans réserve le rapport d'Annie VIDAL

La FNAQPA est très satisfaite des propositions émises par la députée Annie VIDAL dans son rapport sur l'évolution de la démarche qualité en établissement, adopté hier par la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale.

Pour la Fédération, si ces mesures étaient mises en œuvre, elles auraient plusieurs impacts favorables au secteur. Parmi ces impacts favorables, la notion d'une démarche évaluative harmonisée et cohérente à l'échelle nationale, tout en prenant en compte les particularités de chaque établissement rejoint pleinement la position de la FNAQPA, défendue depuis longtemps, qui consiste notamment à éviter toute standardisation des réponses aux attentes.

Des attentes qui, justement, seraient enfin prises en compte dans la définition des indicateurs de qualité, qu'il s'agisse des attentes des personnes comme de celles des professionnels ; dans une démarche globale d'inclusion de l'ensemble des parties prenantes.

Parmi ces indicateurs, la FNAQPA est également très favorable aux indicateurs d'impact et de résultat, afin de mettre en avant la performance et l'efficacité dont font preuve nos établissements.

D'autant plus si, comme le suggère Annie VIDAL, tous ces indicateurs et objectifs de qualité sont placés au cœur de la contractualisation entre les pouvoirs publics et les établissements. Enfin, les propositions d'une communication et d'une transparence accrues émises par la mission, notamment à destination du grand public, rejoignent également les positions de la FNAQPA, pour qui la démarche d'évaluation est aussi un levier de valorisation de la qualité du travail de nos établissements, et de plus grande attractivité pour l'ensemble du secteur médico-social.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.

